

Unitaires Essonne

Bulletin Départemental de la Fédération
Syndicale Unitaire de l'Essonne

Supplément N°1 au bulletin FSU 91 N°95

Dispensé de timbrage COURCOURONNES CDIS



P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Directeur de la publication : Michel Galin
Prix au numéro 1 € - Imprimé par nos soins -
CPPAP N°0113 S 07675 - ISSN 1247-469X

Déposé le 22 mars 2011

UNITAIRES ESSONNE
SNEP FSU

Maison des Syndicats
12 Place des Terrasses
91034 EVRY Cedex
06-38-81-94-53
Mail : s2-91@snepfsu.net

La FSU : fiers d'être au service
de tous les publics !

Le Service Public,
on l'aime, on le défend !

EDITO

Un nouveau format pour le bulletin départemental ! Une idée parmi d'autres pour essayer d'améliorer la communication du SNEP...

Il nous est parfois reproché de ne pas savoir communiquer. Possible ! Après tout, nous ne sommes que de simples profs d'EPS, pas des spécialistes de la communication... Mais, en face du rouleau compresseur médiatique que nous impose le gouvernement sur chacune de ses réformes (panneaux publicitaires, spots à la télé, pages entières dans les journaux...), comment peut-on nous aussi faire passer notre message et les informations – essentielles – que chaque collègue se doit de connaître ?

Notre rôle, en tant que syndicat, est de défendre les collègues et la profession contre tout ce qui peut nuire à la nature de notre discipline, de nos droits, de nos statuts. Mais cette lutte, nous ne pouvons pas la mener seuls. Pour la mener et la gagner, il est nécessaire de regrouper.

Pour regrouper, il faut convaincre.

Pour convaincre, il faut faire comprendre.

Pour faire comprendre, il faut informer.

Ce bulletin départemental, comme tous les autres moyens de communication que nous utilisons (bulletins académiques, nationaux, mails, newsletter, site internet...), contient des éléments d'information. A vous de vous en saisir, de le lire, et de diffuser à votre tour ces informations !

Et si vous avez des tuyaux pour développer notre communication (ou d'autres choses !)... Nous sommes bras ouverts pour accueillir toutes les bonnes volontés au bureau du SNEP-91 !

Dominique Parvillé, secrétaire départemental

CE QU'IL FAUT RETENIR...



La DGH

De nombreux établissements ont montré leur mécontentement lors du CA sur la DHG.


Maintenant, pour que l'on puisse agir au CTPD, envoyez-nous vos DHG EPS !



CTPD pour les créations / suppressions de poste

Plus nous avons de remontées d'établissement (nombre de profs prévus à la rentrée en EPS, BMP, HSA, temps partiels...), plus nous aurons d'arguments !

L'an dernier, 6 postes créés ou sauvés en EPS dans l'Essonne lors du CTPD !



Programme « ECLAIR »

Ce qu'il faut savoir sur ce programme: la réalité du terrain vécue par les collègues.



Événements à venir :

Nous serons trois à représenter l'Essonne lors du congrès national, à Guidel, du 28 mars au 1er avril.



Rejoins le SNEP 91 :

Parce qu'à plusieurs, on est toujours plus fort,

N'hésite pas à nous contacter et à rejoindre l'équipe du SNEP 91 !



Coup de gueule !

Un directeur qui ne manque pas d'air.

Lundi 28 février 2011, sur France Info, Laurent Pétrynka, invité dans l'émission d'E. Davidenkoff, s'est laissé dire : « Au sein de l'Ecole, on ne peut pas négocier avec les valeurs »

Alors, soit l'UNSS ne fait plus partie de l'Ecole !

Soit l'Ethique et l'équité sportive ne sont plus des « valeurs »

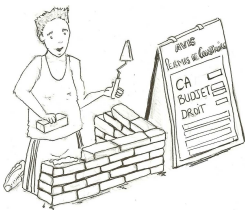
Soit Mr Pétrynka a vraiment la mémoire très sélective. Il semble oublier l'affaire des Championnats de France de cross, où une équipe de Verrières-le-Buisson a été arbitrairement écartée de la compétition, sans qu'il ait fait quoi que ce soit pour éviter cette injustice (et ce malgré notre demande de repêchage).

« [dans le but de faire passer le nombre de licenciés à deux millions] diversification de nos créneaux horaires le midi, et *adaptation de nos créneaux horaires le soir dans le cadre de l'Accompagnement Educatif* ».

Depuis quand l'Accompagnement Educatif représente-t-il des créneaux d'AS ???

Des précisions, Mr Pétrynka, s'imposent rapidement. Une interview à réécouter sans modération sur le site de France Info

Se syndiquer, c'est
66% déductible des impôts,
100% responsable,
200% solidaire !



LE TEMPS DE L'ACTION

Le CTPD : se saisir de cette instance !

1 Le Comité Technique Paritaire Départemental se réunit plusieurs fois par an. Il a notamment pour rôle d'officialiser les DHG, ainsi que les créations ou suppressions de poste, au niveau départemental.

2 Au mois de mars se réunit le CTPD relatif aux créations et suppressions de postes dans le département. Etablissement par établissement, nous analysons les suppressions proposées par l'administration. Tous les ans, plusieurs postes sont ainsi sauvés, alors que le CA avait voté sa suppression en premier lieu !

3 Nous analysons également les BMP et les HSA proposés dans chaque discipline : nous demandons, lorsque le total est égal ou supérieur à un temps plein, une création de poste.

4 6 postes EPS ont été sauvés ou créés l'an dernier dans le 91, lors du CTPD !

5 Petit problème : les données de l'Inspection d'Académie sont parfois erronées (et rarement dans le bon sens...).

D'où l'intérêt de nous faire remonter les

DHG précisément votées dans vos établissements, et les éventuelles actions menées : si nous sommes au courant que les collègues refusent les HSA (dans la limite de 1h par collègue), il est très facile d'obtenir la transformation des HSA en BMP !

6 Les HSA ne peuvent être imposées aux collègues : si les chefs d'établissement mettent parfois la pression pour les accepter, il est essentiel de faire respecter ses droits, et de **mettre aussi l'administration devant ses responsabilités**... Ce n'est à nous de combler les manques dus aux nombreuses suppressions de postes depuis plusieurs années !

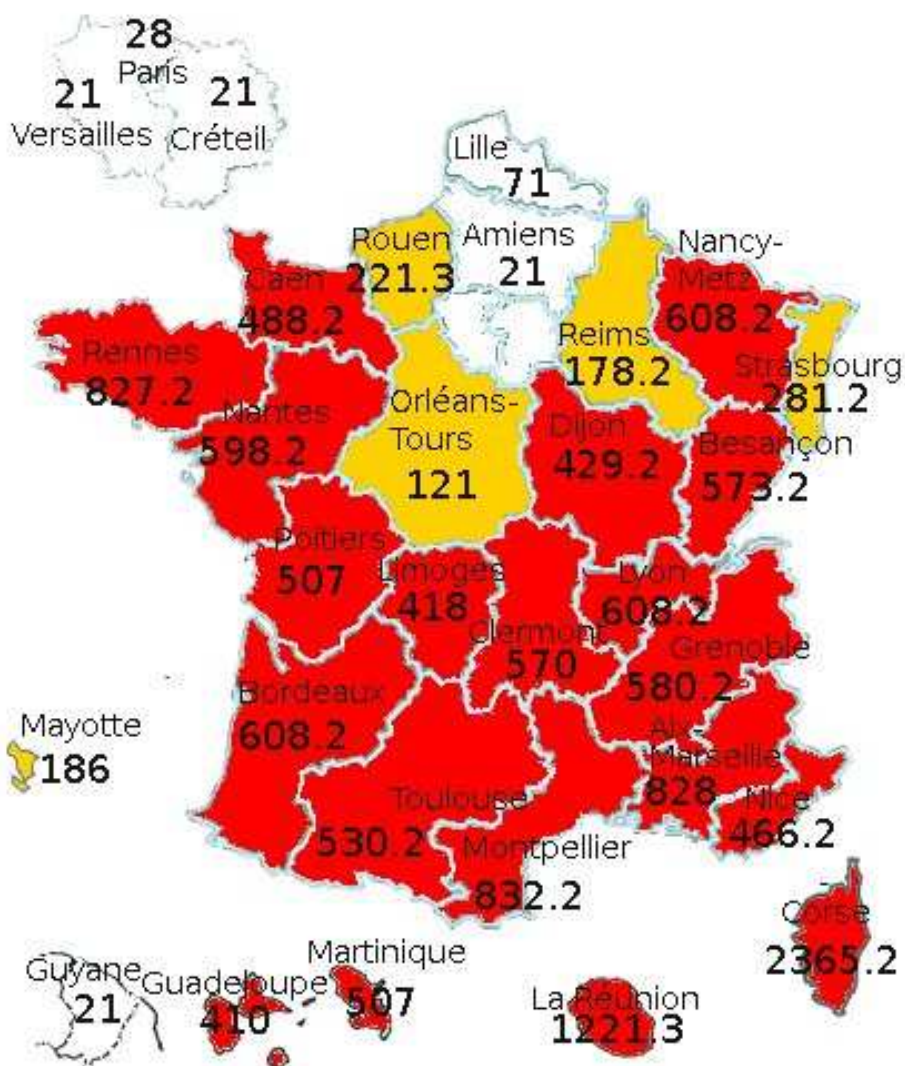
Voter contre la DHG, lors du Conseil d'Administration, c'est montrer et faire remonter au recteur, le désaccord de la communauté éducative d'un établissement au regard des moyens attribués et de leur ventilation. C'est une première étape qui doit entraîner rapidement une mobilisation collective : demande d'audience à l'IA, manifestations, grève d'établissement, etc.

Dans tous les cas,
si vous avez des problèmes,
contactez le SNEP91

Vous pouvez demander à être reçus par l'Inspection Académique (IA), en faisant une **demande d'audience**. Alerte nous pour vous appuyer et éventuellement vous accompagner afin de préparer l'entretien.

Dominique Parvillé

Les mutations...



Petit bilan du mouvement...

Cette carte des barres d'entrée académiques peut faire peur...

En effet, il est de plus en plus difficile de muter !

Certes, certaines barres sont accessibles.... La région parisienne, la Picardie et la Guyane !

Pour les autres académies, faisons un petit calcul :

Les académies en gris foncé nécessitent au minimum 410 points.

Sans rapprochement de conjoint, même avec le vœu préférentiel, il va me falloir 12 ans pour pouvoir muter dans le limousin !!!

Arrivé juste avant la retraite, un collègue qui décide de muter sans avoir utilisé le vœu préférentiel aura... 720 points : impossible pour lui de rejoindre la Bretagne, le Languedoc, ou l'académie d'Aix-Marseille...

Le pire : même en comptant 5 ans de séparation de son conjoint et de son enfant, on n'obtient que 753.2 points, soit l'interdiction d'une nouvelle fois de rejoindre sa famille !

Alors, que faire ?

Pour augmenter les possibilités de mutation, il faut plus de postes.

Pour avoir plus de poste, il faut non seulement se battre au niveau politique, mais chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, en refusant de prendre des HSA : mises bout à bout, elles participent grandement à pourrir le système des mutations.

Dom

Le stage « base », c

Le stage que nous appelons communément stage « base » n'a pas pour établissements (c'est celle du stage « Agir » !).

Non, ce stage base a plutôt pour objectif de prendre du recul par rapport tenter de comprendre le pourquoi du comment.

- ◇ *Dans le cadre des directives européennes et de la politique nationale, quels*
- ◇ *Quel intérêt pour le gouvernement de diminuer le nombre de fonctionnaire nature du Service public d'Education ?*

Des dossiers, des infos

- *Le système éducatif (d'où vient-on, où en est-on, où va-t-on ?)*
- *Quelles conséquences de la baisse des moyens sur la gestion des personnels (affectations, remplacement, mutations...)*
- *Services Publics et Fonction Publique (conséquences sur les recrutements, les carrières, les rémunérations, les statuts...)*
- *Evolution du dossier des retraites et de l'assurance maladie*
- *Le syndicalisme (le SNEP, la FSU...). la problématique de l'action syndicale...*

Une démarche

- *"Décortiquer" les dossiers pour montrer tous les liens qui les rendent interdépendants (et qui leur donnent tout leur sens).*
- *Déboucher sur des problématiques plus larges, en donner tous les tenants et aboutissants pour que chacun puisse se faire sa propre opinion : pas de "prêt à penser syndical".*

Le Stage base, c'est deux jours pour mieux comprendre
Les jeudi 12 et vendredi 13 mai, Alain Goudard
viendra animer
Ne ratez pas

Qu'est-ce que c'est ?

*l'ambition d'être une boîte à outils pour que les collègues agissent dans les
différentes réformes et les différentes décisions gouvernementales pour
atteindre les objectifs de telle ou telle réforme ?
Comment, de transformer petit à petit la nature du Service Public, et notamment la*

Comprendre les interactions et se repérer face aux différents problèmes qui nous assaillent, c'est ne pas se condamner à être progressivement de simples exécutants.

Combien de temps les "experts", l'administration, la hiérarchie nous confineront-ils à un rôle passif, sans réelles possibilités d'intervention sur les conditions à remplir pour améliorer l'efficacité du système ? N'aurions-nous rien à dire sur la gestion des moyens (DHG...), sur nos "salles de cours", sur les contenus à enseigner, sur la formation initiale et continuée, sur nos conditions de travail, sur la gestion de nos carrières, bref, sur tout ce qui touche au fonctionnement du système éducatif et à sa transformation ?

Mieux appréhender tous les mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle

*pour pouvoir intervenir avec pertinence et efficacité,
c'est l'objectif du stage que nous vous proposons.*

les tenants et les aboutissants des politiques actuelles.

Professeur, Secrétaire Général adjoint du SNEP-FSU,

ce stage à Evry.

ce stage !!!

Elu(e) des AS, pourquoi pas toi ?

Arrivé presque au terme de mon mandat d'élus des AS de l'Essonne (de nouvelles élections vont avoir lieu pour la rentrée prochaine alors pourquoi pas toi ?) voici une réflexion sur l'expérience enrichissante de quatre années passées à défendre, en tant que représentant, tous les collègues qui animent chaque semaine la vie de leur association sportive et en assurent les réussites.

Durant ces quatre ans et pour ainsi dire lors de chaque conseil départemental de l'UNSS Essonne, trois thèmes de réflexions récurrents déclenchaient de vifs débats entre les membres présents :

1) Le sport scolaire féminin ne manquait jamais de nous faire réfléchir sur les comparatifs des chiffres présentés à ce sujet : 40% c'est bien mais c'est moins que les garçons...

2) Les données sur la formation JOFF, spécificité prisée et reconnue de l'UNSS, intéressaient à chaque fois, le président du sport scolaire Essonnien : quelle utilité plus large et quelles marges de progression pour cet outil-citoyen qui apporte beaucoup de satisfactions ?

3) « Liens EPS-AS et statut particulier professeur EPS- animateur AS » constituaient souvent le troisième champ de discussions où l'on débattait alors sur la place encore trop étriquée de notre discipline dans « l'école du socle » qui nous est imposée.

Ces réflexions portent en fait sur un déterminant commun que l'on peut nommer « retard culturel ».

Retard culturel de la pratique sportive des femmes dans l'histoire de notre société. En effet lorsque l'on pense à la représentativité du sport féminin en France, cinquante ans en arrière seulement on se dit que les résultats atteints aujourd'hui dans ce domaine sont gigantesques.

Et le travail des professeurs d'EPS-animateur d'AS durant cette période doit être considéré comme l'élément démocratisant majeur des pratiques sportives au féminin dont l'évolution doit bien évidemment se poursuivre. Le sport scolaire avec ses 400.000 licenciées d'aujourd'hui a été et doit le rester, un terrain porteur favorable à ces progrès.

Retard culturel en matière d'arbitrage dans le sport français en général que l'on peut percevoir au travers du fossé existant entre les considérations faites aux champions et à celles que l'on réserve au corps arbitral. Là aussi des avancées positives (formations, statuts) pour faire évoluer les représentations sur l'arbitrage dans le monde sportif depuis quelques décennies nous mènent à penser que le travail accompli dans la formation de nos « jeunes officiels » participe activement aux transformations durables des comportements entre acteurs et juges dans les différents sports proposés par l'UNSS.

Ce travail doit également se poursuivre.

Enfin retard culturel, celui ci contracté pendant des siècles et dont les effets néfastes se font encore aujourd'hui sentir ; celui du Corps sur l'Esprit, jugé plus noble et moins périssable !

Et là aussi quel chemin accompli pour tenter de combler ce retard. Là encore, merci à l'EPS et au sport scolaire qui en un peu moins d'un siècle auront réussi le pari osé de démocratiser l'accès aux différentes pratiques corporelles. Cette démocratisation doit se poursuivre.

Non, nous ne pouvons pas nous contenter de la place laissée à notre discipline dans l'école du socle !

Poursuivre ensemble dans ces voies de progrès nécessite actuellement notre plus grande vigilance car à l'heure actuelle, sous couvert d'annonces plus alléchantes les unes que les autres (AE, Cours le matin et sport l'après-midi...) les restrictions budgétaires qui pilotent les grandes réformes du service public d'éducation tendent malheureusement à nous mener vers de nouvelles régressions.

L'école publique où passe la quasi-totalité des citoyens français de demain, où l'on réfléchit autour des problématiques liées aux rapports et aux progrès humains doit **ABSOLUMENT** continuer de progresser sur les mêmes élans démocratiques, vers de nouvelles réussites. L'école ne doit pas régresser sur ces terrains là. Et sur ces terrains là oui **le sport scolaire** lui apporte beaucoup.

Eric, élu des AS 91

40 !!

C'est le nombre minimum de suppléances en EPS non assurées à ce jour dans notre académie... C'est le résultat de la politique des suppressions de postes, et une nouvelle preuve du nombre insuffisant de TZR.

Cette situation, inquiétante pour les élèves (dont certains sont en classe à examen !), ne semble pas préoccuper beaucoup ni le rectorat, ni les IPR.

Continuez à nous informer de toute suppléance non effectuée !

LES CHIFFRES CHOCS...

16000

C'est le nombre de suppressions de postes dans l'éducation nationale pour la prochaine rentrée!!!

77

Soit le nombre de collèges où le h/e est en baisse par rapport à la dotation réelle de la rentrée 2010-2011 !

6

Le nombre de postes EPS créés ou sauvés lors du CTPD de mars l'an dernier !
Faites-nous remonter vos chiffres !!!

84

C'est le nombre d'emplois supprimés dans l'Essonne pour l'enseignement secondaire.

14

C'est le nombre de collègues officiellement « protégés » par les réductions de dotations pour la rentrée prochaine.

Les autres n'ont qu'à se dire qu'il y a toujours pire ailleurs....

...DE 2011

Plus de **200** !

Soit le nombre de syndiqués au SNEP dans l'Essonne, à la mi-mars...

Nous sommes plus nombreux que les années précédentes !

60 secondes

C'est le temps rikiki qu'il faut pour envoyer les infos (DHG EPS, BMP, HSA...) via le mail du SNEP-91
C'est rapide et surtout très utile !!

4240

C'est le nombre d'Heures Postes prévues en moins pour la rentrée prochaine, dans l'académie de Versailles...!

399

C'est le nombre d'heures perdues, par rapport à la DHG de l'an dernier, par les collèges de l'Essonne... A mettre en parallèle avec les 328 élèves en plus !!!

30

C'est le nombre d'établissements qui perdent de 2 à 11 fois plus d'heures que d'élèves! Décidément, les méthodes de calcul de l'I.A sont très particulières...



ECLAIR

(Etablissement, Collège, Lycée, Ambition, Innovation, Réussite) c'est pas clair !!

Le programme clair imposé à la rentrée 2010 dans 105 établissements devrait être étendu dès la rentrée 2011, sans aucun bilan ni évaluation : on passerait pour l'Essonne de 4 à 9 établissements. Ce dispositif qui touche les établissements concentrant le plus de difficultés « en matière de climat scolaire et de violence » se décline à l'origine sur 3 volets :

la suppression des CPE remplacés par des préfets des études,

l'innovation pédagogique : suppression des classes remplacés par des groupes de besoins, ce qui sous-entend des regroupements et la suppression des plafonds d'effectifs,

le recrutement, on parle de CV+lettre de motivation+entretien, de recrutement par le CE, en dehors des mutations et éventuellement de personne extérieure à l'Éducation Nationale.

Si Monsieur l'Inspecteur d'académie y voit un "label qui va permettre de resserrer l'action sur les élèves qui en ont le plus besoin en créant des dynamiques complémentaires", c'est pour nous une déréglementation des horaires, des programmes, de la gestion des personnels, mais certainement pas une réponse cohérente et adaptée aux élèves de l'éducation prioritaire.

La mobilisation de certains établissements (parents /enseignants) contre ce dispositif qui n'apporte aucun moyen nouveau à pousser le Recteur à consentir lors d'une audience avec les 3 établissements de Grigny que la circulaire était obsolète et que rien ne serait fait de plus cette année, **mais alors pourquoi n'était elle pas abrogée? La vigilance de tous est requise. La mise en sommeil du dispositif n'est pas suffisante. Actuellement, ces établissements sont mobilisés, et un préavis de grève a été déposé pour le 22 mars.**

Etablissements concernés par le dispositif ECLAIR

Clg Olivier de Serres à Viry-Châtillon

Clg Louise Michel à Corbeil

Clg La vallée à Epinay sous Sénart

Les 3 clg de Grigny (Pablo Neruda, Jean Vilar, Sonia Delaunay)

Clg Guinette à Etampes

Clg Léopold Sedar-Senghor à Corbeil

Lycée Robert Doisneau à Corbeil

Jean-Pierre

**Toujours moins
de profs**

**Toujours plus
d'heures sup**

**Toujours plus
d'élèves par classe**



**I WANT YOU
FOR SNEP-91**

NEAREST RECRUITING STATION

EN BREF

- ◆ EDITO
- ◆ CE QU'IL FAUT RETENIR
- ◆ COUP DE GUEULE
- ◆ LE TEMPS DE L'ACTION:
 - ◇ Le CTPD, à quoi ça sert ?
- ◆ Mutations : bilan du mouvement inter-académique
- ◆ Le Stage BASE : à ne pas rater !
- ◆ Elu des AS : pourquoi pas toi ?
- ◆ 40 profs non remplacés dans l'acad...
- ◆ CHIFFRES CHOCS DE 2011
- ◆ DOSSIERS CHAUDS EN COURS:
« PROGRAMME ECLAIR »
- ◆ I want you for SNEP-91 !

*LE SNEP DOIT IMPERATIVEMENT SE RENFORCER POUR UNE DISCIPLINE REVENDICATIVE!!!
REJOIGNEZ ET FAITES REJOINDRE LE SNEP AU PLUS VITE...
66% déductibles des impôts!!!*



SNEP 91



!!!! Attention !!!

Nouveau numéro de portable

06-38-81-94-53

Et bien sûr toujours le mail : s2-91@snepsu.net